



## CONTRAT LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE

Entre le bailleur :

Mlle MOREAU Chantal

Le Ducal S04 – Marina Baie des Anges

06270 VILLENEUVE-LOUBET

Tél. : 04 92 13 21 39 ou 06 21 79 89 09

E-mail :

Et le locataire :

M., Mme, Mlle-Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Le bailleur et le locataire ont convenu et arrêté ce qui suit :

Le bailleur loue au locataire qui accepte, à titre de location saisonnière, les locaux meublés ci-après désignés, aux conditions générales et particulières définies ci-après :

### **DESIGNATION DES LOCAUX**

Adresse : Le Commodore – Appt L45

Marina Baie des Anges

06270 VILLENEUVE-LOUBET – France

Appartement F1 (cuisine séparée), tel que désigné dans l'état descriptif annexé au précédent contrat.

### **CONDITIONS GENERALES** (voir page 3)

## CONDITIONS PARTICULIERES

Durée : la présente location est consentie pour une durée de.....

Entrée : le.....à.....heures.

Sortie : le.....à.....heures.

### Prix de la location :

.....Euros par semaine, charges et taxes comprises.

Le prix comprend le loyer et les services suivants :

- Linge de maison,
- Linge de toilette,
- Ménage en fin de séjour,
- Frais de dossier.

### Dépôt de garantie :

300.00 Euros, payable à la remise des clés (chèque en euros pour une banque domiciliée en France, espèces ou travellers chèques).

### Réservation :

Acompte de 50 % du loyer (chèque en euros pour une banque domiciliée en France ou virement bancaire dont les frais sont à la charge du locataire).

### Paiement du solde :

Le solde du prix de la location doit parvenir au propriétaire 15 jours avant la date d'arrivée (chèque en euros pour une banque domiciliée en France ou virement bancaire dont les frais sont à la charge du locataire).

### Accueil, remise des clés :

L'accueil se fait au.

La prise de possession des clés se fait à partir de 16h le jour d'arrivée, et le logement devra être libéré pour 10h le jour du départ. En cas d'arrivée tardive ou très matinale, s'entendre au préalable avec le propriétaire.

### Documents annexés :

- Etat descriptif du bien loué,
- Inventaire complet du mobilier,
- Etat des lieux (à la réception des clés).

## CONDITIONS GENERALES

### Durée du séjour :

Le locataire signataire du présent contrat, conclu pour une durée déterminée (précisée page 2) ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

### Annulation :

Si après signature de ce contrat, le client venait à annuler son séjour, il devrait le faire par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au propriétaire. Dans ce cas, l'acompte de 50 % reste acquis au bailleur.

Si le client, pour quelque raison que ce soit, écourte son séjour, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### Réservation :

La réservation devient définitive lorsque le présent contrat de location est renvoyé daté et signé avec la mention « lu et approuvé » ET accompagné de l'acompte de 50%, dans les 8 jours suivants l'envoi du dossier de location (contrat, état descriptif, inventaire et état des lieux) par le bailleur au locataire.

### Dépôt de garantie :

Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, la caution est restituée au locataire à son départ ou dans les 30 jours maximum après son départ, déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de remise en état des lieux.

Si l'établissement de l'état des lieux est impossible le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie sera renvoyé dans un délai maximum de 1 mois.

### Etat des lieux :

L'équipement du studio est listé sur un inventaire annexé au présent contrat de location.

L'état des lieux et l'inventaire détaillé du mobilier sont établis contradictoirement entre les parties à l'entrée dans le studio du locataire et à la libération du lieu par le locataire, sur rendez-vous préalable avec le représentant du bailleur. S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le locataire est présumé avoir reçu les lieux en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels sauf la preuve contraire (art.1731 du code civil).

Toute réclamation concernant les lieux loués ou l'inventaire devra être présentée dans un délai de 48h après la prise de possession des clés.

### Assurance :

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces divers risques.

Litiges :

Pour tout litige pouvant survenir dans l'application de ce présent contrat, seul le Tribunal de Grande Instance de Nice est compétent.

Le présent contrat de location est établi en deux exemplaires dont un remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE BAILLEUR

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

LE LOCATAIRE

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :



## **LE MARINA LAGOON**

Le Commodore  
Marina Baie des Angés  
06270 VILLENEUVE-LOUBET

### **ETAT DESCRIPTIF**

#### **Adresse du lieu loué :**

Le Commodore – Appt L45  
Marina Baie des Angés  
06270 VILLENEUVE-LOUBET – France

#### **Type de location :**

Studio 33m<sup>2</sup> avec terrasse 7m<sup>2</sup>.  
4<sup>ème</sup> étage avec vue sur le port de plaisance et la mer.  
Exposition Est.

#### **Détail des pièces + équipements :**

- une entrée avec porte-manteau et miroir,
- une salle de bain carrelée avec baignoire,
- un WC séparé,
- une cuisine équipée avec réfrigérateur, cafetière, plaques vitrocéramiques, four, lave-linge et lave vaisselle,
- une pièce principale avec une table et quatre chaises, un canapé-lit type « clic-clac », un téléviseur LCD, un lecteur DVD, une chaîne HIFI, une table basse, une commode, deux lampes halogènes.
- un dressing avec un coffre,
- une terrasse avec une banquette, une table et deux chaises.

#### **Détails complémentaires :**

- Linge de maison fourni,
- Matelas d'appoint pour un 3<sup>ème</sup> couchage,
- Ménage de fin de séjour inclus,
- Possibilité accès Internet,
- Possibilité de parking surveillé dans l'immeuble,
- Pressing à proximité.

## **Description de l'environnement :**

Le "Marina Lagoon" donnant directement sur le Port et la Méditerranée.

Cette appartement de type F1 (cuisine séparée) de 35 m<sup>2</sup> et sa grande terrasse aménagée comme un petit salon face à la mer, vous propose une prestation de prestige, tant par sa situation que par son équipement.

Situé entre Cannes et Nice, vous vous trouvez à 30 minutes de Monaco et moins d'une heure des pistes de ski des Alpes du Sud et du Mercantour.

Mer, montagne, arrière-pays Niçois, Festival de Cannes, Grand Prix de Monaco, Carnaval de Nice, Fête du citron de Menton, grands événements de Cannes, autant de raisons d'y séjourner.

Le port de Marina et ses nombreux commerces et restaurants saura combler tous vos besoins matériels et culinaires.



## **LE MARINA LAGOON**

Le Commodore  
Marina Baie des Anges  
06270 VILLENEUVE-LOUBET

### **INVENTAIRE**

#### **Entrée :**

- 1 « bouée de bienvenue »
- 1 cadre avec 3 photos
- 1 porte-manteau
- 1 miroir

#### **Salle de bain :**

- 1 porte-savon
- 1 verre à dent
- 2 serviettes de toilette
- 2 serviettes de bain
- 1 tapis de bain
- 1 rideau de douche
- 1 sèche-cheveux
- 1 poubelle
- 1 bassine
- 1 coupe + décoration sable et coquillages

#### **WC :**

- 1 dérouleur papier WC
- 1 brosse WC + support

#### **Cuisine :**

- 1 four à micro-ondes
- 1 four traditionnel
- 1 lave-vaisselle
- 1 machine à laver le linge
- 1 plaque vitrocéramique 4 feux
- 1 hotte
- 1 frigo avec compartiment congélation
- 1 horloge murale
- 1 cafetière
- 1 plateau
- 4 sets de table
- 3 dessous de plat
- 1 grille-pain

- 1 poubelle
- 1 égouttoir à vaisselle
- 1 service 18 pièces : 6 assiettes plates, 6 assiettes creuses, 6 assiettes à dessert
- 1 service 24 pièces : 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillères à soupe, 6 cuillères à dessert
- 1 salière
- 1 poivrière
- 3 cendriers inox
- 2 bols ronds
- 6 verres à vin bleus
- 3 verres à eau bleus
- 3 grands verres à eau
- 1 carafe à eau
- 4 petites tasses à café
- 2 grandes tasses à café
- 6 petites sous tasse
- 2 grandes sous tasse
- 2 beurriers
- 1 théière inox
- 1 bonbonnière
- 1 corbeille à pain inox
- 1 plat ovale inox
- 1 planche à découper
- 1 presse légumes
- 1 presse purée
- 1 couteau de cuisine
- 1 couteau à viande
- 1 tire-bouchon
- 1 économome
- 1 filtre à thé
- 1 ouvre-boîte
- 1 ouvre sardine
- 1 cuillère en bois
- 1 louche
- 2 couverts à salade en bois
- 1 moule à tarte
- 1 plat à gratin
- 1 plat ovale Arcopal
- 1 plat rond Arcopal
- 1 saladier
- 1 passoire plastique
- 1 râpe à fromage
- 1 poêle inox
- 1 couvercle inox
- 3 casseroles inox
- 1 cocotte minute
- 1 passoire inox
- 2 petits saladiers
- 1 fait-tout transparent avec couvercle
- 1 essoreuse à salade
- 1 grill
- 2 bacs à glaçon
- 2 torchons

**Dressing :**

- 1 fer à repasser
- 1 planche à repasser
- 1 matelas
- 1 aspirateur
- 1 balai
- 1 balai brosse
- 1 balai espagnol + sceau
- 1 serpillère
- 1 balayette
- 1 étendoir à linge
- 1 arrosoir
- 1 coffre
- 1 téléphone
- 2 couettes
- 2 draps housse
- 2 housses de couette
- 3 oreillers
- 4 taies d'oreillers
- 3 protèges oreiller
- 11 cintres

**Salon :**

- 1 canapé-lit avec 2 coussins + protège matelas
- 1 table
- 4 chaises
- 4 coussins de chaise
- 1 table basse
- 1 commode
- 1 fauteuil
- 1 pouf
- 1 cendrier coquillage
- 1 téléviseur écran plat LCD
- 1 lecteur DVD
- 1 mini-chaîne HIFI
- 3 télécommandes
- 1 vase soliflore + 1 fleur artificielle
- 1 vase + 1 bouquet de fleurs artificielles
- 2 vases + décoration pot-pourri
- 2 lampes halogène
- 1 rideau
- 4 cadres avec photo
- 1 miroir

**Terrasse :**

- 1 table
- 2 chaises
- 1 nappe
- 4 pinces nappe céramique
- 2 coussins de chaise
- 1 banquette
- 1 pot à plante



## **LE MARINA LAGOON**

Le commodore – L 45  
Marina Baie des Angés  
06270 VILLENEUVE-LOUBET

### **ETAT DES LIEUX**

**Etat des lieux d'entrée O**

**Etat des lieux de sortie O**

#### **ADRESSE DU BIEN LOUE :**

Le commodore – L 45  
Marina Baie des Angés  
06270 VILLENEUVE-LOUBET

#### **NOMS ET ADRESSE DES SOUSSIGNES :**

**Bailleur :** Chantal Moreau  
Le Ducal S 04 – Marina Baie des Angés  
06270 Villeneuve-Loubet

Représentée par M. Philippe CHARTON

**Locataire :**

CONDITIONS GENERALES :

Conformément à l'article 3 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, un état des lieux doit être établi contradictoirement entre les parties lors de la remise des clés au locataire et lors de la restitution de celles-ci.

AMENAGEMENT PIECE PAR PIECE :

Légende :      BE = Bon Etat                      EM = Etat Moyen                      ME = Mauvais Etat

Entrée                                      BE      EM      ME      Observations complémentaires

Sonnerie  
Miroir  
Applique

Salle de bain                              BE      EM      ME      Observations complémentaires

Baignoire  
Lavabo  
Meuble  
Robinetterie  
Applique  
Chauffage

WC    BE      EM      ME      Observations complémentaires

Cuvette  
Robinetterie

Cuisine                                      BE      EM      ME      Observations complémentaires

Evier  
Plaques vitrocéramiques  
Four traditionnel  
Four micro-ondes  
Machine à laver la vaisselle  
Machine à laver le linge  
Réfrigérateur  
Meubles  
Robinetterie

Salon    BE      EM      ME      Observations complémentaires

Canapé  
Tables  
Chaises  
Meuble TV-HIFI  
Console

Tablette  
Lampadaires  
Fenêtre  
Volet roulant  
Balcon  
Canapé  
Table  
Chaises

BE EM ME Observations complémentaires

<u>Murs</u>	<u>Sol</u>	<u>Plafond</u>	<u>Portes</u>	<u>Electricité</u>	<u>Plomberie</u>
BE EM ME	BE EM ME	BE EM ME	BE EM ME	BE EM ME	BE EM ME

Entrée  
Salle de bain  
WC  
Salon  
Balcon

Remis ce jour 2 trousseaux de clés comprenant :  
- 2 clés de l'appartement,  
- 2 bips d'accès à l'immeuble.

Le présent état des lieux contradictoire a été dressé en 2 exemplaires entre les soussignés qui le reconnaissent exact et fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

Fait à.....le.....

Le locataire  
Signature précédée de la mention « certifié exact »

Le bailleur ou son représentant  
Signature précédée de la mention « certifié exact »